



**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2025
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2025/23

QUESTION N°16

OBJET : FINANCES / BUDGET VILLE - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

L'an deux mille vingt-cinq

Le vingt-six

A vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 13 mars 2025, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUD - Jean-Claude CHEVRIER
Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT- Jocelyne BINET - Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN
Pascal KLINGLER - Josiane THOMAS - Maria GUYON -
Florence DOUILLON - Nadine MEUNIER - Eric COUDERCHON - Fabien CUVILLIER
Amélie SANDRIN - Eric NOIRET - Christophe CONNAN – Souleymane SANOGO
Eric BOSC – Mathilde MISLIN - Patrick MURCIA - Christophe BATAIS

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Seddik HADDOUYAT a donné procuration à Fahed HADJI
Denis HOFFMANN a donné procuration à Claude CAUET
Frédéric CLAUD a donné procuration à Chantal CLAUD
Annie METAY a donné procuration à Eric BOSC

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :

Christophe CONNAN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Eric COUDERCHON

Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 29



N°D2025_23 – FINANCES / Budget Ville - Approbation du Budget Primitif 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption du budget communal,

Vu la délibération n°D2023/50 du Conseil Municipal en date du 27 septembre 2023 relative à la mise en place de l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°D2025_01 du Conseil Municipal en date du 5 février 2025 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour le budget de 2025,

Considérant que le Budget Primitif doit être voté au plus tard le 15 avril de l'année ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à la majorité,

- ✓ **VOTER** le Budget Primitif 2025 de la Ville :
 - Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - Au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- ✓ **ADOPTER** le Budget Primitif 2025 de la Ville tel que joint en annexe et équilibré avec reprise des résultats de 2024 de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses réelles	13 276 175 €	4 523 150 €
Déficit (N-1)		
Dépenses d'ordre	680 000 €	14 000 €
Restes à réaliser 2024		1 135 752,66 €
Total des dépenses	13 956 175 €	5 672 902,66 €
Recettes réelles	12 942 175 €	3 814 826,47 €
Excédent (N-1)	1 000 000 €	982 602,19 €
Recettes d'ordre	14 000 €	680 000 €
Restes à réaliser 2024		195 474 €
Total des recettes	13 956 175 €	5 672 902,66 €

- ✓ **AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer des transferts budgétaires de chapitre à chapitre au sein de la section d'investissement du budget principal, avec un plafond fixé à 7.5 % des dépenses réelles de ladite section
- ✓ **DONNER POUVOIR** à Monsieur le Maire pour effectuer des transferts de crédits de chapitre à chapitre au sein de la section de fonctionnement du budget principal, à condition que ce transfert ne dépasse pas 7.5 % des dépenses réelles de cette section, à l'exception des crédits alloués aux dépenses de personnel.

Vote :

Pour : 24 dont 3 mandats

Contre : 5 dont 1 mandat (Mme Métay – M. Bosc – Mme Misslin – M. Battais – M. Murcia)

Transmis en Préfecture le : 01/04/2025

Publié(e) le : 01/04/2025

Exécutoire le : 01/04/2025

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAYE, LE 26 MARS 2025**

LE MAIRE



MICHEL VALLADE





J

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

COMMUNE DE PIERRELAYE – BP 2025

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Depuis 2024, le budget primitif est élaboré conformément à la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57, qui s'applique aux métropoles, à la ville de Paris, à la collectivité de Corse, ainsi qu'aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique.

Ce rapport présente ainsi les principales informations et évolutions du budget primitif de l'année 2025.

PRÉSENTATION DES MASSES BUDGÉTAIRES

Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement 13 956 175,00 €	Section de Fonctionnement 13 956 175,00 €
Section d'investissement 5 672 902,66 €	Section d'investissement 5 672 902,66 €
	19 629 077,66 €

SECTION FONCTIONNEMENT

LES ÉVOLUTIONS DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT – BP 2025

Recettes exprimées en €	BP 2023	BP 2024	Évolution
Produits des services	1 055 500	1 058 300	+ 0,27%
Impôts et taxes	3 568 673	3 612 992	+ 1,24%
Fiscalité locale	6 143 984	5 864 740	- 4,54%
Dotations et participations	1 752 521	2 268 143	+ 29,42%
Produits de gestion	38 800	38 000	- 2,06%
Produits exceptionnels	0	0	0 %
Atténuation de charge	100 000	100 000	0%
Opérations d'ordre	13 000	14 000	+ 7,69 %
Reprise sur provisions créances	0	0	0 %
Excédent de fonctionnement reporté	1 000 000	1 000 000	0 %
TOTAL recettes	13 672 478	13 956 175	+ 2,07%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT LES PRINCIPAUX CHAPITRES COMPTABLES

013 – Atténuations de charges
Remboursement absence : 100 K€

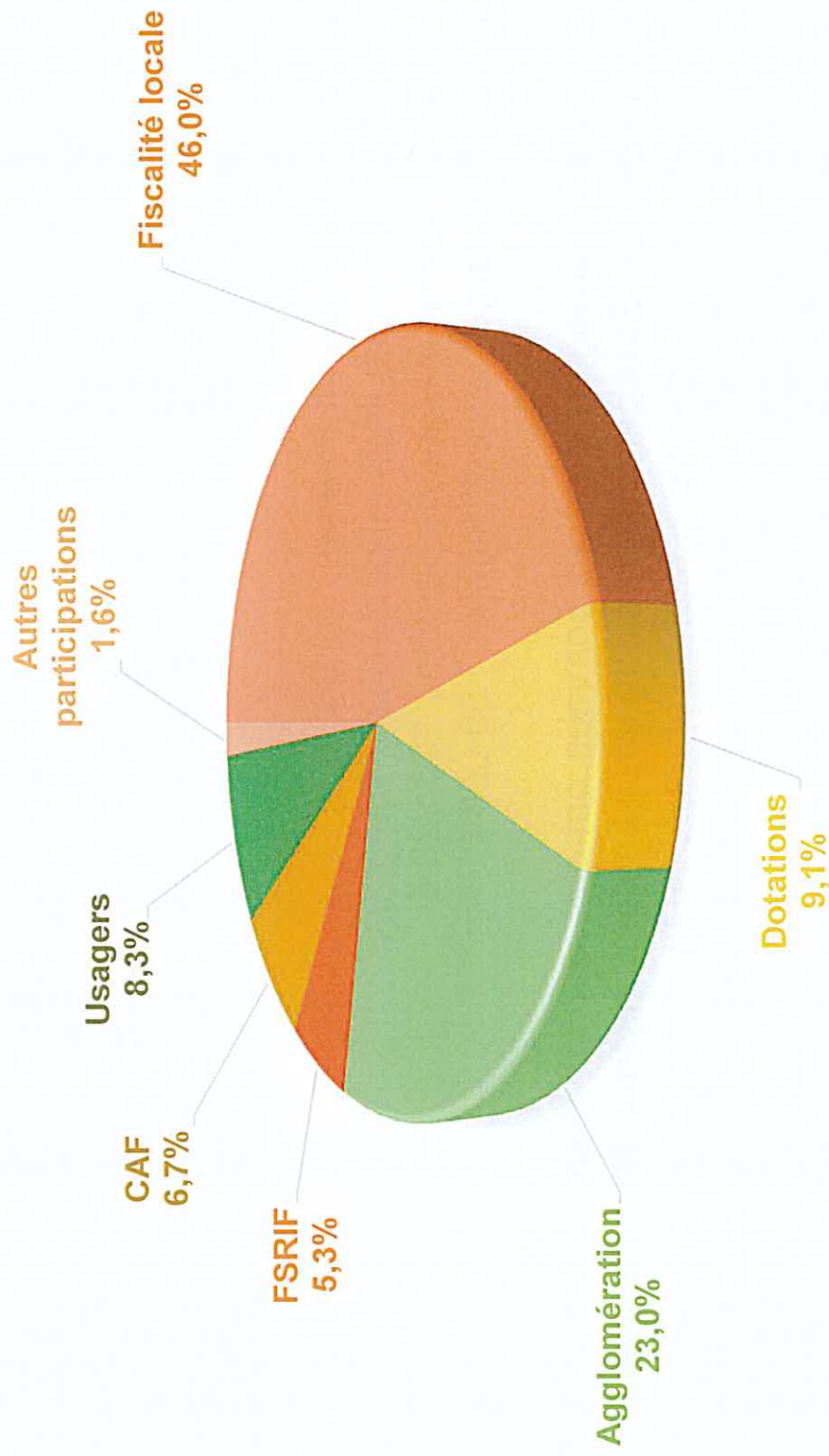
731 – Impôt et taxes
Attribution compensation : 2 755 K€
DSC : 178 K€
F.S.R.I.F. : 680 K€

70 – Produits des services
Crèche cantine périscolaire : 1 005 K€
Concessions funéraires : 15 K€
Autres produits : 38 K€

73 – Impôt et taxes
TF + TH : 5 249 K€
Taxe électricité : 175 K€
TLPE : 170 K€
TADM : 220 K€
Taxe sur les pylônes : 25 K€
Taxe sur les déchets : 26 K€

74 – Dotations
CAF, autres : 1 004 K€
Allocations compensatrices : 90 K€
Dotation Forfaitaire : 485 K€
Dotation Solidarité Urbaine :
583 K€
FCTVA : 23 K€

LA STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT – BP 2025



LES ÉVOLUTIONS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – BP 2025

La réaffectation des dépenses imprévues est nécessaire en raison de la mise en place de la nouvelle nomenclature M57, qui empêche l'utilisation du chapitre spécifiquement dédié à ces dépenses. Les montants qui auraient normalement été alloués à ce chapitre ont été répartis comme suit :

- ✓ Chapitre 66 : Charges financières : 50 000 €
- ✓ Chapitre 012 : Charges liées au personnel : 150 000 €
- ✓ Chapitre 65 : Autres charges de gestion : 156 920 €
- ✓ Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 20 000 €

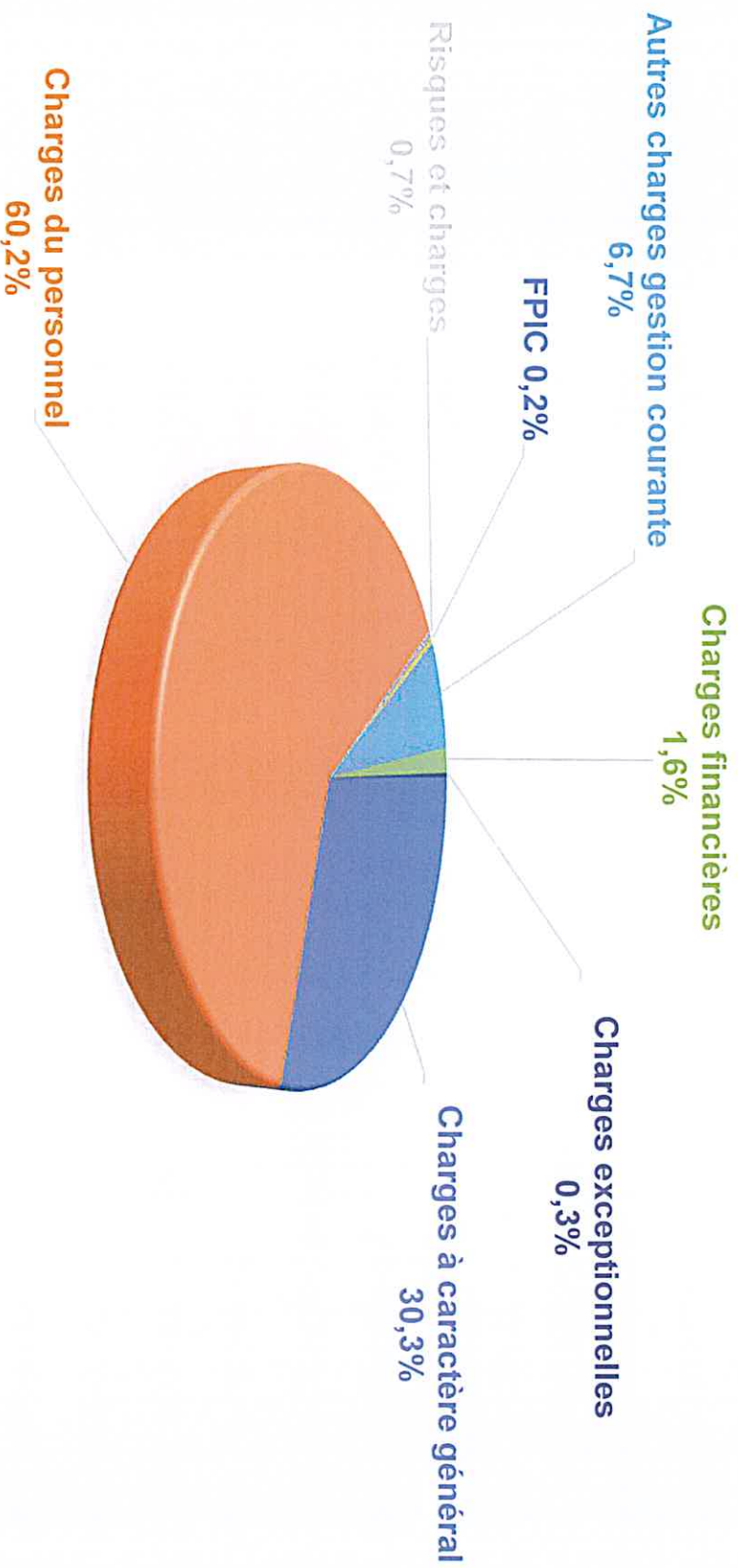
Il est important de souligner que ces sommes ont été allouées pour couvrir d'éventuelles dépenses imprévues. Plus particulièrement, une somme conséquente a été inscrite dans le chapitre 65, « Autres charges de gestion », en raison d'un contentieux en cours concernant un dossier de biens sans maître, pour lequel une indemnisation pourrait être nécessaire.

Il convient également de rappeler que le transfert du résultat de fonctionnement vers le budget d'investissement rend impossible son retour dans le budget de fonctionnement.

LES ÉVOLUTIONS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – BP 2025

Dépenses exprimées en €	BP 2024	BP 2025	Évolution
Charges à caractère général	4 150 504	4 027 108	- 2,97%
Charges du personnel	7 711 460	7 993 138	+ 3,65%
Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)	50 000	20 000	- 60,00%
Autres charges gestion courante	757 807	896 020	+ 18,24%
Charges financières	140 307	207 509	+ 47,90%
Charges exceptionnelles	20 000	40 000	+ 100%
Risques et charges	92 400	92 400	0%
Dotations amortissements	350 000	380 000	+ 8,57%
Autofinancement	400 000	300 000	- 25,00%
TOTAL Dépenses	13 672 478	13 956 175	+ 2,08%

LA STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – BP 2025



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT LES PRINCIPAUX CHAPITRES COMPTABLES

012 – Charges de personnel

Rémunération titulaires : 3 702 K€
Rémunération non titulaires : 1 746 K€
Versement des allocations chômage : 65 K€
Assurance personnel : 141 K€
Charges patronales : 1 930 K€
Mutualisation PM/Politique Ville : 52 K€

011 – Charges à caractère général

Restauration scolaire : 985 K€
Fluides : 686 K€
Assurance multirisques : 58 k€
Entretien des bâtiments, fournitures : 262 k€
Nettoyage des bâtiments, produits : 237 k€
Maintenance : 196 K€
Carburant : 39 K€

65 – Autres charges de gestion courantes

Indemnités élus : 126 K€
Subventions associations : 125 K€
SDIS : 245 k€
Subvention CCAS : 49 k€
Subvention CE : 6 k€

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT – BP 2025

Recettes exprimées en €	BP 2024	BP 2025	RAR 2024
Solde d'exécution positif reporté	1 510 929	982 602	0
Dotations fonds divers et réserves	1 975 109	1 720 226	0
Subventions d'investissement	279 914	590 600	195 474
Produits des cessions	0	0	0
Emprunts et dettes assimilées	3 008 000	1 504 000	0
Virement de la section de fonctionnement (sans réalisation)	400 000	300 000	0
Opérations d'ordre	350 000	380 000	0
TOTAL recettes	7 523 952	5 477 428	195 474

RECETTES D'INVESTISSEMENT – BP 2025

Dotations fonds divers et réserves :

FCTVA : 210 000 € (pour 2023)

Taxe d'aménagement : 30 992 €

Excédents de fonctionnement capitalisés : 1 479 234 €

Subventions perçues/Emprunt :

FONDS VAL D'OISE – Rénovation toiture de l'espace Jacques Rigot : 10 959 €

FONDS VAL D'OISE – Rénovation éclairage terrain d'honneur : 28 645 €

FONDS VAL D'OISE – Rénovation terrain de football stade municipal : 250 000 €

DSIL 2022 – Mise en accessibilité sécurisation 19 bâtiments : 150 000 €

ETAT 2023 – Création de deux aires de fitness : 60 000 €

Emprunt pour 2025 : 1 504 000 €

Opérations d'ordre :

Amortissements : 380 000 €

Opérations patrimoniales : 0 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – BP 2025

Dépenses en €	BP 2024	BP 2025	RAR 2024
Annulation taxe d'aménagement (exercice n-1)	0	0	0
Immobilisations incorporelles	198 930	293 210	103 705
Immobilisations corporelles	6 882 390	3 929 940	1 032 047
Immobilisations en cours	0	0	0
Emprunts et dettes assimilées	290 000	300 000	0
Dépenses imprévues	0	0	0
Opérations ordre	13 000	14 000	0
Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	0	0	0
TOTAL dépenses	7 384 320	4 537 150	1 135 752

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2025 (EN €)

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	Montant
Réfection de la voirie rue des Petites Vignes, réaménagement de l'intersection avec les rues G. Boucher, C. Grenthe et L. Pelouse, ainsi que l'aménagement de la rue C. Grenthe.	480 000
Travaux d'accessibilité et mises aux normes	100 000
Aménagement d'un îlot de fraîcheur au Bocquet 1	155 000
Travaux divers dans plusieurs écoles : signalétique, renforcement du talus à Louise Michel et pose de revêtement souple dans les cours d'écoles.	121 500
Désimperméabilisation des sols du parking du bâtiment 1904	300 000
Études pour la désimperméabilisation et la transformation des cours existantes en cours Oasis pour les écoles Louise Michel (maternelle et élémentaire) et le Centre de Loisirs.	75 000
Installation d'un Skate Park	150 000
Installation d'une cuve enterrée pour la récupération d'eau de pluie aux services techniques.	100 000
Mise en place d'un système de télégestion pour optimiser la gestion énergétique des bâtiments.	150 000
Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les projets de travaux conformes au décret tertiaire dans les bâtiments (G.S Marie Curie, Gymnase, Centre de loisirs)	270 000
Rénovation complète de la surface de jeu du tennis couvert au Parc des Sports	300 000

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2025 (EN €)

	DÉSIGNATION DES TRAVAUX	Montant
Travaux	Remplacement de la chaudière à gaz par l'installation d'une pompe à chaleur dans le vestiaire de football	60 000
	Remplacement complet de la toiture du dojo avec intégration d'une isolation	120 000
Acquisitions	Acquisition d'équipements, de matériel d'outillage technique et d'un camion pour le CTM (remplacement)	116 080
	Fourniture de mobilier pour diverses structures.	117 870
	Fourniture d'équipement informatique pour diverses structures.	86 050